

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208251

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Ammonii hydroxidi sol 25%

N° d'article

20825100

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B	H314
STOT SE 3	H335
Eye Dam. 1	H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208251

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

Moyens d'extinction non-appropriés

non applicable

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeAmmoniac (NH₃); En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote (NO_x)**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Neutraliser. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Ne pas utiliser de récipient en aluminium. Matériau approprié :Polyéthylène ou Polypropylène. Ne pas utiliser des récipients, des conduites etc. de cuivre ou d'alliages contenant du cuivre. Ne pas utiliser de récipient en zinc. Conserver dans un endroit frais. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Prévoir un sol résistant aux lessives alcalines.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des acides.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs. Protéger du rayonnement direct du soleil. Conserver le récipient bien fermé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****Ammoniac**

Valeur type

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Ouvrier

Durée d'exposition

Aigu

Voie d'exposition

dermale

mode d'effet

Effet systémique

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

HÄNSELER
SWISS PHARMA

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208251

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

Concentration	6.8	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6.8	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	47.6	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	36	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	47.6	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	14	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	68	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	68	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	23.8	mg/m ³

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208251

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	7.2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	23.8	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	2.8	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6.8	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6.8	mg/kg

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Ammoniac

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0.0011	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.00011	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animaux. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208251

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

Gants de protection
Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié

butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant

0.5 mm

Temps de pénétration

> 8 h

Matériau approprié

fluorure de caoutchouc - FKM

Épaisseur du gant

0.4 mm

Temps de pénétration

> 8 h

Non adapté: gants en caoutchouc

Non adapté: gants en PVC

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Combinaison de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** liquide**Couleur** incolore**Odeur** type ammoniaque**valeur pH**Valeur 13
température 20 °C**Point de fusion**

Valeur < 0 °C

Point d'éclairValeur °C
Remarque Non applicable**Pression de vapeur**Valeur 287
température 20 °C hPa**Densité**Valeur 0.898 à 0.916
température 20 °C g/cm³
Remarque Relative Density according specification**Hydrosolubilité**

Remarque entièrement miscible

Temps d'écoulement

Remarque N'est disponible

propriétés explosives

évaluation non

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations**Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion. La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible.

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208251

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Corrode le cuivre et le laiton. Réaction fortement exothermique avec les acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	1'400.56	mg/kg
02		

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Ammoniac

Espèces	rat	
DL50	350	mg/kg
Source	Banque de données de substances GESTIS	

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Corrosion de la peau et des muqueuses.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Ammoniac

Espèces	lapin	
évaluation	Corrosif	
méthode	OCDE 404	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves

Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Ammoniac

Espèces	lapin	
évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves	

Sensibilisation

Remarque Aucune effet de sensibilisation connu.

Sensibilisation (Composants)

Ammoniac

Espèces	cobaye	
évaluation	non sensibilisant	

Mutagénicité (Composants)

Ammoniac

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208251

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Ammoniac

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

méthode

Ames test

Expériences issues de la pratique

En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal.
Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Ammoniac**

Espèces	Saumon			
NOEC	3.5			mg/l
Durée d'exposition	3	d		

Ammoniac

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)			
CL 50	0.89			
Durée d'exposition	96	h		

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Ammoniac**

Espèces	Daphnia magna			
CL 50	32			mg/l
Durée d'exposition	50	h		

Ammoniac

Espèces	Daphnia magna			
CL 50	101			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

Toxicité pour les algues (Composants)**Ammoniac**

Espèces	Chlorella vulgaris			
CE50	2700			mg/l
Durée d'exposition	18	d		

12.2. Persistance et dégradabilité**La dégradabilité facile (Composants)****Ammoniac****12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité dans le sol (Composants)****Ammoniac**

Absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Ammoniac**

Ne montre pas de bioaccumulation.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208251

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Le produit entraîne une modification de la valeur du pH dans le système testé. Le résultat se rapporte à l'échantillon non neutralisé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2672	2672	2672
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	AMMONIAC EN SOLUTION AQUEUSE	AMMONIA SOLUTION	AMMONIA SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 2
de l'eau (Allemagne)

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

prescriptions nationales de la Suisse

Classe suisse de la toxicité 2
OFSPT-No. G-1100

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208251

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 02.10.19

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Skin Corr. 1B Corrosion cutanée, Catégorie 1B

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.